



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Privas, le 04 novembre 2021

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du  
Département de l'Ardèche  
(En communication à madame la sous-préfète de  
Privas et messieurs les sous-préfets de Largentière  
et de Tournon-sur-Rhône)

**Objet :** Pavoisement des édifices publics à l'occasion du 103ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales du mercredi 10 novembre au vendredi 12 novembre 2021 à l'occasion du 103ème anniversaire de l'Armistice de 1918.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Le pavoisement doit être effectué dans le respect des mesures « barrières ».

Thierry DEVIMEUX